



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 23 janvier 2019

ACTION INTERPROFESSIONNELLE

LE 05 FÉVRIER 2019, FACE À L'URGENCE SOCIALE, J'AGIS !

Les politiques menées ces dernières années par tous les gouvernements qui se sont succédé, ont eu pour conséquence le creusement des inégalités, le chômage de masse et l'explosion de la précarité. Les Services Publics sont sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, avec comme conséquence une fracture sociale et territoriale. Ces politiques destructrices ne sont pas une fatalité. Agissons !

Les cheminot(e)s sont confrontés à une probable 5^{ème} année de gel des salaires, des suppressions massives d'emplois dans le GPF, en particulier via la massification de la sous-traitance, l'externalisation et plus largement une productivité exacerbée qui pèse sur les conditions de travail et le quotidien des cheminots.

Tout cela alors que le budget 2019 prévoit le versement d'un dividende à hauteur de 537 millions d'euros et un bénéfice évalué à 700 millions d'euros.

Dans le même temps, le gouvernement poursuit sa feuille de route libérale avec en ligne de mire l'ouverture à la concurrence, les transferts de personnels et l'abaissement des droits sociaux des cheminots.

Dans ce contexte, la Fédération CGT appelle les cheminots à prendre part aux initiatives et manifestations organisées sur tout le territoire le 05 février prochain, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle.

La CGT revendique :

- L'augmentation générale des salaires et pensions ;
- L'ouverture de négociations sur l'emploi pour répondre aux enjeux du Service Public et améliorer les conditions de travail ;
- L'arrêt de toutes les restructurations en cours dans le GPF ;
- L'arrêt de la sous-traitance massive et la réinternalisation de la charge ;
- Une réforme de la fiscalité avec une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- La suppression des aides publiques aux entreprises (CICE et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- Le développement des services publics et particulièrement du ferroviaire, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- Le respect des libertés publiques telles que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.

Un préavis de grève a été déposé par la Fédération CGT des Cheminots couvrant la période du lundi 04 février 2019 à 20h00 jusqu'au mercredi 06 février à 07h55.

